

LE TAMBOUR

Oyez... Oyez...

Dans ce numéro :

Le mot du maire

La mairie

Compte-rendu du conseil municipal
Les bureaux de la mairie et de l'agence postale

Travaux de taille et d'élagage
Port du masque - N° d'urgence

La vie du village

Dernière étape pour la fibre
Frelons asiatiques
Les Jardins de la Banquise
Urbanisme - iode - frelons -
déchetteries

Messages des associations

Oùcécé ?



État Civil :

Décès :

31/01/2021 : MORIAU Pierre

Horaires d'ouverture :

Nouveaux horaire de l'agence postale communale :

Du lundi au Vendredi : 9h- 11h45

Mairie :

Lundi, mardi, jeudi :
9h-12h/14h-17h30
Vendredi : 14h- 17h30

Coordonnées :

1, place Edouard Lardiley
33340 St Christoly Médoc
Tél : 05.56.41.53.07
mairie.de.stchristolymedoc@wanadoo.fr
www.saintchristolymedoc.fr

Le mot du maire

Cher·e·s ami·e·s,

Malgré les incertitudes dues à cette interminable crise sanitaire et la situation économique et sociale plus que tendue, nous continuons à notre niveau à travailler pour construire un avenir durable.

En effet, les travaux de réfection de la toiture de l'absidiole ont été réalisés en collaboration avec l'entreprise de menuiseries installée sur notre commune et notre service technique. Les locaux du secrétariat ont été également exécutés en régie.

La municipalité étudie plusieurs dossiers : la restructuration de la place et de sa périphérie, l'aménagement touristique du port. Pour ces projets, nous sommes accompagnés par un architecte de Gironde Ressources : structure d'ingénierie au service des communes.

Nous nous penchons aussi sur le problème de la voirie communale : plusieurs routes sont à reprendre entièrement. En même temps, la commune va devoir se doter d'un règlement et d'un classement de voirie. Ce document nous permettra de définir les limites du domaine public de celui du privé et de procéder, si nécessaire, à certains alignements.

Notre communauté de communes met en place une étude pour définir les voies qui seront classées d'intérêt communautaire : l'entretien de celles-ci seront à la charge de la CDC.

L'assainissement est aussi un gros problème. Nous étudions des solutions alternatives, portant si cela sera possible par l'implantation de micro-stations d'épuration.

Nous avons des idées prometteuses et des projets ambitieux que nous aurons, je l'espère, le temps de mettre en place durant cette mandature.

Pour la saison estivale, nous sommes dans l'espoir de pouvoir reprendre nos marchés gourmands pour retisser les liens et vivre de bons moments de convivialité.

Stéphane POINEAU



... **INFO** ... Suivez la mairie sur :

www.saintchristolymedoc.fr



Facebook Mairie St Christoly @mairiestchristoly

Instagram mairie.saint.christoly.medoc



Toutes les éditions du Tambour sont disponibles sur notre site internet



La mairie



Nous vous rappelons que **le port du masque est obligatoire** dans les locaux de la mairie et sur la place du village.



Numéros d'urgence :



3624- SOS MEDECIN

05.56.44.74.74 :

SOS MEDECIN Bordeaux

05.56.96.40.80 : CENTRE ANTI-POISON

05.56.73.10.00 : POLYCLINIQUE DE L'ESPARRE



Les prochaines élections :

Élections départementales et régionales :

1^{er} tour : 13 juin 2021

2^{ème} tour : 20 juin 2021

La date limite pour vous inscrire sur les listes électorales est le 7 mai. Inscription sur le site www.service-public.fr ou au secrétariat de mairie.

Compte-rendu du conseil municipal

Nous ne donnons ici que les décisions prises par le conseil. Les procès-verbaux détaillés sont consultables en Mairie ou sur le site internet de la commune.

Conseil municipal du 04 mars 2021

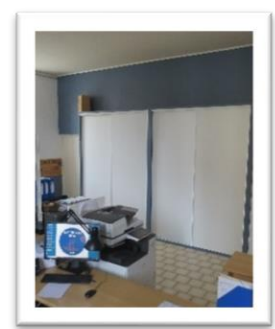
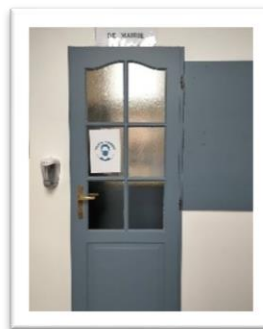
- Le conseil a adopté les nouveaux statuts du Sivom de l'Estuaire du Médoc (écoles RPI).
- Le conseil a adopté le rapport n°1 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la CDC Médoc Cœur de Presqu'île
- Le conseil a autorisé M. le Maire à attribuer ou non des gratifications aux stagiaires.
- Le conseil a désigné M. le Maire comme délégué titulaire auprès du PNR.
- Le conseil a approuvé la mise à disposition de personnel communal auprès du SIVOM.
- Le conseil a validé un devis pour l'acquisition d'un camion benne.
- Le conseil a autorisé M. le Maire à solliciter la subvention du FDAEC pour l'achat du camion.
- Le conseil a autorisé l'ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget.

Les bureaux de la mairie et de l'agence postale

Les bureaux de la mairie et de l'agence postale communale font peau neuve ! Vous avez peut-être déjà pu le constater, dorénavant l'agence postale est séparée du secrétariat de mairie pour permettre plus de confidentialité lors de vos démarches. Cela permet également des horaires d'ouverture d'une plus grande amplitude et distincts, sans gêner le fonctionnement du secrétariat de mairie. Les murs se sont parés d'un beau bleu qui redynamise les locaux et des placards plus pratiques sont venus finir cet aménagement.

À l'extérieur, une rampe d'accès pour Public à Mobilité réduite et personnes en situation de handicap va être installée. Elle viendra sécuriser la pente de cheminement qui mène à la porte d'entrée et répondra aux normes d'évacuation rapide et sûre en cas d'urgence.

Une place de parking pour Public à Mobilité Réduite et personne en situation de handicap sera également accessible devant la mairie prochainement.



Travaux de taille et d'égagage

Les arbres et haies offrent une protection végétale à certaines espèces venant y faire leurs nids. Il est donc essentiel d'effectuer les travaux de taille et d'égagage en dehors de la période de nidification (**15 mars - 31 juillet**). Un nid n'est pas forcément visible dans un arbre ou une haie ! Détruire le nid d'une espèce protégée au titre du code de l'environnement constitue un délit passible de deux ans d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende et détruire le nid d'une espèce chassable correspond à une contravention de 5^{ème} classe. La plupart des passereaux et oiseaux de nuit que nous connaissons bien fait partie des espèces protégées (chouettes, moineaux, mésanges, pinsons etc).

En résumé, ce n'est plus le moment d'égaguer ou de tailler ...

La vie du village

Infos utiles

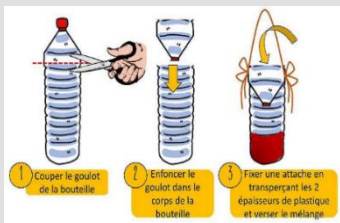
Retrouvez toutes ces informations sur notre site

Urbanisme :

Nous vous rappelons qu'il est **obligatoire de déclarer les travaux** de vos habitations.

Vous pouvez prendre contact avec la mairie pour tout renseignement.

Iode :



Déchetteries :

Jau-Dignac et Loirac :

Mardi, samedi : 9h-12h / 14h-17h20

Mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h

Ordonnac (05.56.09.06.14) :

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30-12h

Samedi : 8h30-12h / 14h-17h20

SMICOTOM au 05.56.73.27.40

3 containers à verre sont installés sur la commune : au port, Route des Tays et devant l'ECEP



Dernière étape pour la fibre

Nous avons rencontré les techniciens d'Orange et NGE (prestataire technique dans la pose des poteaux) afin de finaliser l'installation de la fibre.

Les solutions trouvées par le conseil municipal ont été majoritairement validées par les techniciens. Une nouvelle implantation est prévue sur la passe Castillonnaise au mois de mai. Nous devons procéder à l'élagage le long de la passe rapidement pour rendre possible le chantier

Le Sablonat quant à lui recevra la fibre début avril par enfouissement partiel des câbles, ce qui est plus onéreux mais seule solution imposée par Orange suite aux événements malheureux sur les poteaux.

L'installation de la fibre à la Tour Saint Bonnet est la plus problématique de par sa localisation éloignée du Bourg, des nombreuses vignes plantées très proches des voies qui doivent recevoir les poteaux et les terrains privés qui entourent les habitations à câbler.

Un enfouissement et des poteaux sont prévus et en attente d'accord final par Orange.

Ce travail de terrain, réalisé de manière plus approfondi, a permis de réduire considérablement le devis d'enfouissement nouvellement délivré par Orange, devis qui a dû être établi suite à l'arrachage de certains poteaux qui étaient considérés comme gênants.

Devis de 72 000€ qui devraient passer à moins de 10 000€.

Le village sera donc très prochainement entièrement câblé afin de recevoir la fibre.

DIY : pièges à frelons asiatiques

Le printemps s'installe et les reines se réveillent

Il est temps de poser quelques pièges simples et efficaces dans les jardins afin d'éviter la prolifération des frelons asiatiques qui provoquent la mort de nos abeilles butineuses.

← Matériel nécessaire :

Une bouteille en plastique, une paire de ciseaux, une cordelette et un mélange sucré (1/3 sirop + 1/3 soda + 1/3 bière, qui agit comme répulsif pour les abeilles).

Selon la taille de votre jardin, vous pouvez faire plusieurs pièges et les placer à différents endroits.

Jardins de la Banquise – vente de plants biologiques

Amis de la Banquise,

Il est grand temps de remettre les mains dans la terre !

100% semences paysannes
100% producteurs

Comme d'habitude, nous vous proposons de nombreux plants maraichers aussi beaux que bio (légumes, aromatiques & fleurs). Tous les plants sont issus de semences paysannes reproductibles (non F1) qui mettent en valeur le savoir-faire paysan et garantissent un modèle agricole durable et indépendant. Les variétés sont soigneusement sélectionnées par nos soins, testées par nos soins dans notre jardin: nous garantissons donc leur excellence gustative !

L'année dernière nous propositions surtout des plants de tomates, poivrons, courgettes, concombres, basilics et quelques fleurs annuelles. Cette année nous avons fait le pari de la diversification, nous vous proposerons en plus: aubergine, fenouil, blette, betterave, melon, pastèque, choux cabus et milan de printemps, brocoli, choux fleurs, piment, épinard, persil, ciboulette, coriandre, aneth, basilic, thym, citronnelle, sauge, mélisse, et pléthores de fleurs. Vous trouverez nos plants tous les samedis à partir du 10 avril entre 9h et 13h directement sur la Banquise à Saint Christoly au 33 bis avenue du général de Gaulle, ou tous les mercredis sur notre stand du marché de Saint Vivien à partir du 7 avril. Venez nombreux, venez terreux. Vous pouvez nous joindre sur notre page Facebook, sur notre mail lesjardinsdelabanquise@gmail.com ou au 06.72.11.22.17.



Messages des associations

Les associations :

« Association des Amis d'Edgard Pillet »



Présidente – Sylvie NORDMANN

Trésorière – Véronique AURIOL

Secrétaire – Anne BOUTEILLIER

les.amis.edgardpillet@gmail.com

<http://www.edgardpillet.fr>

05 56 41 39 45

Association A.E.S.C. « Les Amis de l'Eglise Saint Christophe »

assoasesc1@gmail.com

Présidente : Martine HÉRAUD

Vice-président : François SABOUA

Secrétaire : Sandrine ZAMMIT

Secrétaire adj. : Marie-José CLIPET

Trésorière : Françoise PALAT

Trésorier adj. : Yvette BACQUE

9 rue du 19 mars 1962 - St Christoly Médoc

Tél : 05.56.41.38.17



Vous pouvez nous soutenir en devenant adhérent ou simple donateur.

Merci à tous.

Prochaine parution : mai 2021 -

Publication et rédaction :

Commission communication

Tirage : 200 exemplaires IPNS

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

« Association des Amis d'Edgard Pillet »

Le printemps pointe le bout de son nez et avec lui, les initiatives redémarrent.

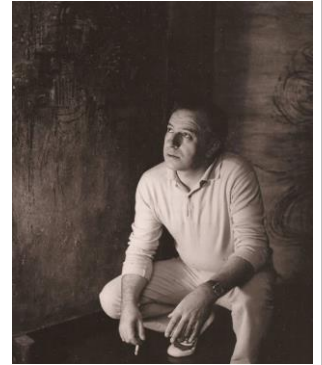
L'Association des Amis d'Edgard Pillet avait été créée en 1998 peu de temps après la mort de l'artiste afin de « promouvoir et diffuser l'œuvre d'Edgard Pillet par tous les moyens possibles ».

Depuis 2018, l'Association est domiciliée à Saint-Christoly et sa raison d'être s'est enrichie de deux objectifs.

D'abord, celui de donner de la visibilité au village natal de l'artiste, ce qui sera fait cette année avec l'édification prochaine sur le port de la sculpture monumentale en hommage à l'artiste.

Mais aussi celui de contribuer à faire découvrir le Monde des Arts aux jeunes Médocains. C'est dans cette optique que la Casa Pillet va accueillir, le 21 avril, un groupe d'une quinzaine de personnes pour le projet « La Grande Découverte » parrainé par la Fabrique Pola de Bordeaux. Une belle occasion de montrer à ces jeunes en recherche d'avenir que

« Tout est possible à qui veut et qui ose y croire »



« Les Amis de l'Eglise Saint-Christophe »

Bonjour à tous,

L'assemblée générale de notre association a eu lieu le samedi 6 mars à huis clos afin de respecter les contraintes sanitaires. Lors de cette réunion, nous avons proposé quelques dates à retenir, en espérant les honorer :

- Vide grenier : 11 avril sur la place du village
- Vide grenier : 6 juin au port avec course pédestre de 6 km, ou bien pourquoi pas un rallye pédestre autour du village, avec découverte de lieux insolites.

- La date du 15 mai a été retenue pour un nettoyage de l'église. C'est toujours une journée conviviale où chacun prend plaisir à ces instants de partage. Peut-être aurez-vous le temps de vous joindre à nous ce jour-là ?

Nous serons présents les 17 et 18 avril au vide grenier organisé à la Tour de l'Honneur à Lesparre. Si vous avez des objets, vaisselles, petit mobilier ou tout autre chose dont vous cherchez à vous débarrasser, nous sommes preneurs. C'est grâce à tous ces dons que nous avons pu en 2020 clôturer notre exercice avec un budget positif. Vous avez certainement constaté que la poutre sud-ouest de la toiture qu'il restait à restaurer est terminée.

Une cagnotte Leetchi a été ouverte. Tous les dons collectés serviront aux travaux nécessaires pour la sauvegarde de l'église. Avec le port et la mairie, nous avons un patrimoine riche d'histoire. Respectons nos anciens en l'entretenant. Vous pouvez retrouver le lien de la cagnotte sur notre profil Facebook Asso Saint Christophe. Merci pour votre soutien



Les écoles du RPI

Retrouvez toutes les informations au sujet des écoles (horaires, tarifs des services, répartition des classes...) sur le site : <https://sivom-de-lestuaire-du-medoc.jimdosite.com>

OUCÉKECÉ ??

Où se trouve ce bouddha dans la commune ?

Réponse dans le prochain numéro...



La photo du numéro précédent a été prise devant chez Roberte au Café des Sports